

Construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpennes

Description succincte du projet

Le projet vise la construction d'une infrastructure permettant d'accueillir, dans des conditions optimales, les associations locales et plus particulièrement les mouvements de jeunesse. Cette infrastructure sera en outre accompagnée de la création d'un hébergement de grande capacité, offre actuellement inexistante sur l'entité.

Ce bâtiment sera bien plus qu'un espace fonctionnel : il s'agit d'un lieu fédérateur, conçu pour favoriser les échanges, l'engagement collectif et le respect de la nature. Il s'intègre parfaitement dans son environnement tout en offrant une flexibilité et une praticité adaptées aux besoins de ses utilisateurs variés.

Justification du projet

Les mouvements, groupements et associations de Gerpennes, manquent cruellement d'espaces, tant de réunion, les lieux mis à disposition par la commune sont déjà largement occupés, ainsi que de lieu de stockage, depuis que le Hall Dancart n'est plus accessible.

Le projet consiste en la création d'une infrastructure multifonctionnelle et polyvalente permettant de répondre aux besoins et objectifs suivants, il prendra place dans un environnement rural/agricole (champs, fermes, bois), desservi par des voiries à basses fréquentations :

➤ Accueil des mouvements de jeunesse

La commune de Gerpennes compte plusieurs mouvements de jeunesse dont un particulièrement important : l'unité scout de Gerpennes. Malheureusement, actuellement l'unité occupe des locaux vétustes, inadaptés (exemple : cave), insécurisés. En outre les 6 sections que compte l'unité de Gerpennes sont réparties sur plusieurs implantations disséminées sur le territoire communal. Au vu de l'importance de ce mouvement et de l'état des installations existantes il apparaît urgent de remédier à cette situation en rassemblant les diverses sections et en leur fournissant les infrastructures adéquates.

➤ Accueil des associations

La nouvelle infrastructure sera utilisée par d'autres associations locales, et groupements, nombreux sur l'entité, principalement par la mise à disposition d'espace de stockage, mais également de lieu de travail et de répétition.

Elle pourra également servir à l'organisation d'activités intergénérationnelles, culturelles, etc.

➤ Hébergement de groupe

Chaque année, la commune est confrontée à de nombreuses demandes pour l'organisation de camps, hike, incentives, classes vertes, retraites ou autres événements divers auxquelles elle ne peut répondre faute d'une infrastructure d'hébergement de grande capacité sur le territoire (pour rappel le diagnostic territorial recensait l'existence d'uniquement 6 gîtes ruraux sur le territoire). La nouvelle infrastructure créée devra permettre d'apporter une réponse à cette demande.

Au vu des éléments ci-dessous l'infrastructure visée par le présent projet devra être la plus modulable possible et comporter au minimum les éléments suivants :

- Création d'espaces modulables permettant d'accueillir les différentes sections de l'unité scout existante ;
- Sanitaires en ce compris des douches ;
- Cuisine ;
- Dortoirs de grande capacité ;
- Espaces de stockage pour les associations et groupements avec accès pour véhicules lourds ;
- Espace de montage des décors et de répétition
- Aménagement des abords (espaces de jeux, etc.).
-

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- Gerpennes dans 10 ans ce sera... un territoire offrant des structures, infrastructures et des services performants et innovants permettant l'épanouissement et le bien-être de tous ;
- Gerpennes dans 10 ans ce sera...une cohésion sociale forte et une identité villageoise redéfinie ;
- Gerpennes dans 10 ans ce sera...un patrimoine matériel et immatériel accessible à tous et constituant un moteur de développement local.

Objectifs :

- 7 - Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors ;
- 9 - Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité ;
- 10 - Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière etc.) et les collaborations entre ces dernières ;
- 12 - Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité ;
- 18 - Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux.

Liens avec d'autres plans ou programmes :

- Lien de ce projet avec d'autres projets du PCDR : Développement des activités et soutien aux structures travaillant avec les enfants et les adolescents (R.12), R 14 : Soutien et promotion des associations locales (R.14), R 15 : Renforcement de la cohésion sociale et intégration des nouveaux habitants (R.15), R 25 : Développement touristique grâce à sa proximité avec les pôles urbains (R.25).

Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

	Social et culturel	Environnement	Économique
Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable			
L'ensemble des techniques de construction, s'orienteront vers des matériaux durables et des productions d'énergies renouvelables.		X	
Apport d'un cadre logistique de qualité pour les associations et favorisera par là-même l'organisation d'activités diverses, renforçant ainsi la cohésion et la mixité sociale	X		
Augmentation de l'attractivité du territoire essentiellement pour les jeunes			X
Possibilité d'accueil de groupe dans le cadre par exemple de festivités locales	X		

Localisation et statut

Localisation : le site est situé au carrefour des Chemins des Demoiselles et Tri Marie Linô , à l'arrière du service travaux, rue des ACEC.

Présentation du périmètre d'intervention : le site est jouxté par des zones agricoles et forestières propices aux activités en extérieurs, il présente une densité résidentielle faible (nuisances éventuelles réduites) tout en restant proche du centre urbain de Gerpinnes et du réseau RAVeL

Statut au plan de secteur : Zone d'activité économique mixte, Cadastéré F 196 A

Statut de propriété : Propriété communale

Autres :

Le terrain est viabilisé, une cabine électrique a été placée récemment dans la pointe de celui-ci.

Les voiries sont en cours de réfection.

Le site n'est pas situé en zone Natura 2000 , ni en zone d'aléa inondation.

Le site est jouxté par des zones agricoles et forestières propices aux activités en extérieurs.

La situation périphérique du site lui confère un accès direct sur les campagnes gerpinnoises.

Parties prenantes, porteurs de projet

Origine de la demande : Les groupements, associations et citoyens utilisateurs, les habitants lors des réunions d'Information et de Consultation et les groupes de travail thématiques organisés durant l'élaboration du PCDR, la Commune de Gerpinnes, Commission Locale de Développement Rural.

Porteurs de projet : La Commune de Gerpinnes, les associations et groupements, les citoyens utilisateurs.

Partenaires potentiels pour le projet : Commission Locale de Développement Rural, les groupements et associations.

Pistes de financement : SPW Développement Rural, Plan d'Investissement Communal, Fonds propres de la Commune de Gerpinnes, la Fédération Wallonie- Bruxelles, Commissariat Général au Tourisme.

Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche :

- La commune dispose d'un terrain, viabilisé et adéquat pour développer ce projet
- Priorité issue des discussions menées au sein de la CLDR suite aux demande exprimées par les associations et groupements.
- Les demandes récurrentes de groupements et associations locales sur la disponibilité des locaux, qui sont vétustes, plus aux normes, trop exigus et peu accessibles et nécessitent des interventions coûteuses et souvent peu pérennes des services communaux.
- Priorité de la CLDR : 2 → remonté en priorité 1 le 17 février 2025
- Priorité du Conseil communal : 2 → remonté en priorité 1 par du 3 mars 2025

Etat du dossier :

- Afin de pouvoir rapidement rencontrer et associer les groupements et associations de l'entité, au développement du projet et discuter des besoins concrets de chacun, l'auteur de projets a été désigné en décembre 2024.
- Le Programme des travaux a été décrit dans le cahier des charges établi pour désigner l'auteur de projet, le programme comprenant au minimum :
 - **Unité scout de Gerpinnes** (250 animés, 50 animateurs)
Réunions hebdomadaires (samedi après-midi)
Hébergement hikes (Carnaval, Pâques et Toussaint)
Camps d'été (juillet, août)
 - **Groupements & association de l'entité**, stockage matériel

Surface estimée : +/- 660 m² au sol -> 30 x 22 m

Mouvements de jeunesse :

Espaces partagés RDC

Espace central commun (100 m²)
Cuisine (30 m²)
Circulation (70 m²)
Infirmierie (8 m²)
Stockage (100 m²) – peut être réduit si rack de rangement
Distribution interne par section

Étage

dortoir

+/- 60 personnes

+/- 50 animés (séparation genrée)

+/- 10 animateurs

WC : 1 toilette/15 personnes + lavabo à moins de 10 m

Douches (40 m²) (séparation genrée), eau chaude sanitaire

Groupements et associations de l'entité :

Espaces de stockage séparés

Accès véhicules lourds

Espace de montage : 11,20 x 14,87 X 3 m (10 semaines – 2x/an)

Cellules de stockage de matériel divers

Tâches à réaliser :

- L'auteur de projet aura à étudier les réflexions de la CLDR émises dans son avis du 13 mai 2025 sur la fiche-projet actualisée.
- Prochaine étape établir un avant-projet en concertation avec les groupements et associations ainsi que les acteurs concernés (CCATM, riverains, utilisateurs, population etc.) et avec les différents intervenants (police, impétrants, SPW, pompiers etc.) ;
- Discussion et communication, avec les futurs usagers afin d'assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé (mode de gestion, animation...)
- Recherche de subsides : prendre contact avec les gestionnaires des politiques sectorielles des différents pouvoirs subsidants potentiels identifiés, organiser une réunion de coordination en vue de présenter le projet, solliciter une convention-faisabilité Développement rural ;
- Demande de permis d'urbanisme ;
- Rédaction des documents soumission et du dossier d'exécution des travaux ;
- Réalisation des travaux ;
- Gestion et entretien des lieux.

Estimation globale du coût

- Coût global de la construction (métré repris en annexe) : **1.024.760,00 € HTVA**, soit **1.239.959,60 € TVAC**
- Aménagement de abords parking 17 places, accès charroi lourd : **150.000,00 € TVAC**
- Honoraires auteur de projet (8 % tout compris, stabilité, coord.séc.santé, PEB) hors géomètre et essais : **99.200,00 € TVAC**
- Autres frais : géomètre et essais éventuelles **3.500,00 € TVAC**
- Total global estimé : **1.492.700,00 € TVAC**
- Subsides DR : taux de subvention de **80 %**, assiette de subvention maximum de **850.000,00 €**, plafond de subvention de **680.000,00 €**
- Coût Commune : **812.700,00 € TVAC**

Projet rémunérateur : Ce n'est pas l'objectif premier, mais sans pour autant être « rémunérateur », le projet produira quelques rentrées pour la Commune sur base des locations de l'infrastructure comme site d'hébergement et aux à moindre coût aux associations pour les locaux de stockage. Ceci devra permettre d'assurer en partie les frais d'entretien et de fonctionnement de l'infrastructure.

Evaluation

Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification
Action de communication sur l'avancement du projet et la réalisation des travaux.	Minimum 1 avant et 1 pendant les travaux.	Reportage photographique diffusé sur le site internet de la Commune, page Facebook , bulletin communal .
Taux d'achèvement des travaux de construction.	100 % des travaux achevés dans les délais prévus.	Approbation des états d'avancements en cours de chantier. Réception provisoire et définitive des locaux d'hébergement et des espaces de stockage. Photographies datées des travaux réalisés.
Capacité opérationnelle de la structure.	Mise à disposition d'au moins 50 places d'hébergement fonctionnelles et de locaux de stockage équipés et sécurisés pour un minimum de 5 groupements et associations locales, opérationnels à la date d'ouverture.	Inauguration. Feedback des occupants locaux et extérieurs. Obtention d'agrément et certifications éventuels pour ce type de structure.
Évaluation de l'empreinte carbone de l'ensemble de la structure, incluant les émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation et à l'entretien (par exemple, en tonnes de CO2 par an).	Réduire l'empreinte carbone de la structure de 20% par rapport à une référence établie pour des structures similaires dans les trois premières années d'exploitation.	Cadastre énergétique, relevé des compteurs et consommation, utilisation d'applications dédiées.

Indicateurs de résultats

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification
Maintien et développement des activités et affectations initiales.	100 %	Décision de collège, convention d'occupation, réservation, agenda des festivités.
Fréquentation des installations, occupation des locaux, activités.	Minimum 4 x/semaine	Décision de collège, convention d'occupation, réservation, agenda des festivités.
Nombre d'associations et de groupements occupant la structure.	10 sur les 2 premières années.	Décision de collège, convention d'occupation, réservation, agenda des festivités.
Location par des groupes extérieurs.	10 sur 5 ans.	Décision de collège, convention d'occupation, réservation, agenda des festivités.
Taux d'occupation global de l'infrastructure d'hébergement	75% d'occupation annuelle.	Décision de collège, convention d'occupation, réservation, agenda des festivités.
Évaluation et évolution de l'empreinte carbone de l'ensemble de la structure, incluant les émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation et à l'entretien (par exemple, en tonnes de CO2 par an).	Réduire l'empreinte carbone de la structure de 20% par rapport à une référence établie pour des structures similaires dans les trois premières années d'exploitation.	Cadastre énergétique, relevé des compteurs et consommation, utilisation d'applications dédiées. Mise en place des actions pour améliorer l'efficacité énergétique de l'infrastructure ou la gestion des déchets.

Mesures en faveur de la résilience locale et de transition

Cette notice évolutive fera l'objet d'une actualisation à chacune des étapes du projet de développement rural, à savoir, à la demande de convention, à l'avant-projet et au projet. Le développement de ce point est adapté au type de projet mené et à son degré d'étude.

A. Mesures pour répondre aux risques et contraintes liés à la localisation et au statut :

Le projet est situé dans une zone, activité économique mixte, bien adaptée à ce type d'affectation.

B. Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux

- **Récupération de l'eau de pluie**
- **Percolation in situ si le terrain le permet,**
- **Revêtement extérieurs (carrossables ou non) drainants.**

Éléments quantitatifs généraux du dossier :

- Superficie totale de la parcelle : **14.661,51 m²**
- Superficie initiale non bâtie sur la parcelle : **14.661,51 m²**
- Superficie finale non bâtie sur la parcelle : **13.901,37m²**

Dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées :

- Manque tests de percolation pour pouvoir compléter l'outil de calcul
- Mesures envisagées : **Citernes + citernes tampons, noues et fossés d'infiltration ou Massif drainants ou drains dispersants**

C. Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles :

- **Utilisation des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques combinés à un système de chauffage et eau chaude sanitaire à définir)**
- **Isolation du bâtiment**
- **Citerne d'eau de pluie pour réutilisation in situ**
- **Mise en place d'un système porteur principal poteau poutres bois**
- **Mise en place d'un bardage bois extérieur**

D. Mesures en faveur de la sobriété du projet :

Coûts/m² => 1.624€ HTVA/m² brut (murs compris) ou 1964 € TVAC.

Locaux de type « industriel » visant en priorité la fonctionnalité, sans extravagance.

E. Mesures en faveur de la biodiversité

Quelle place le projet réserve-t-il à la biodiversité ? **Amélioration de la biodiversité via la plantation d'arbres + utilisation parcimonieuse de la superficie au sol.**

Comment prend-il en compte le patrimoine naturel, sa protection et sa valorisation ? **Pas de patrimoine naturel particulier sur la parcelle. Voir améliorations point ci-dessous.**

Amélioration de la qualité biologique du site par des plantations ou des aménagements divers (m ou m²) : **Des arbres d'essences locales seront plantés afin d'agrémenter le site, favoriser la biodiversité, et conserver un caractère végétal dans l'occupation de la parcelle.**

Améliorer la qualité biologique des surfaces mises en œuvre (Quantification des surfaces) : **Mise en œuvre de surfaces perméables ou surfaces semi-perméables : perméable pour l'air et l'infiltration de l'eau de pluie (pavages/dallages à joints ouverts, dalles gazons, ...)**

F. Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet :

Accessibilité PMR au rez-de-chaussée.

Accessibilité mobilité douce visée (lien Ravel existant via routes de campagne, + futures nouvelles pistes cyclables (Rue de Fromiée).

G. Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire :

/

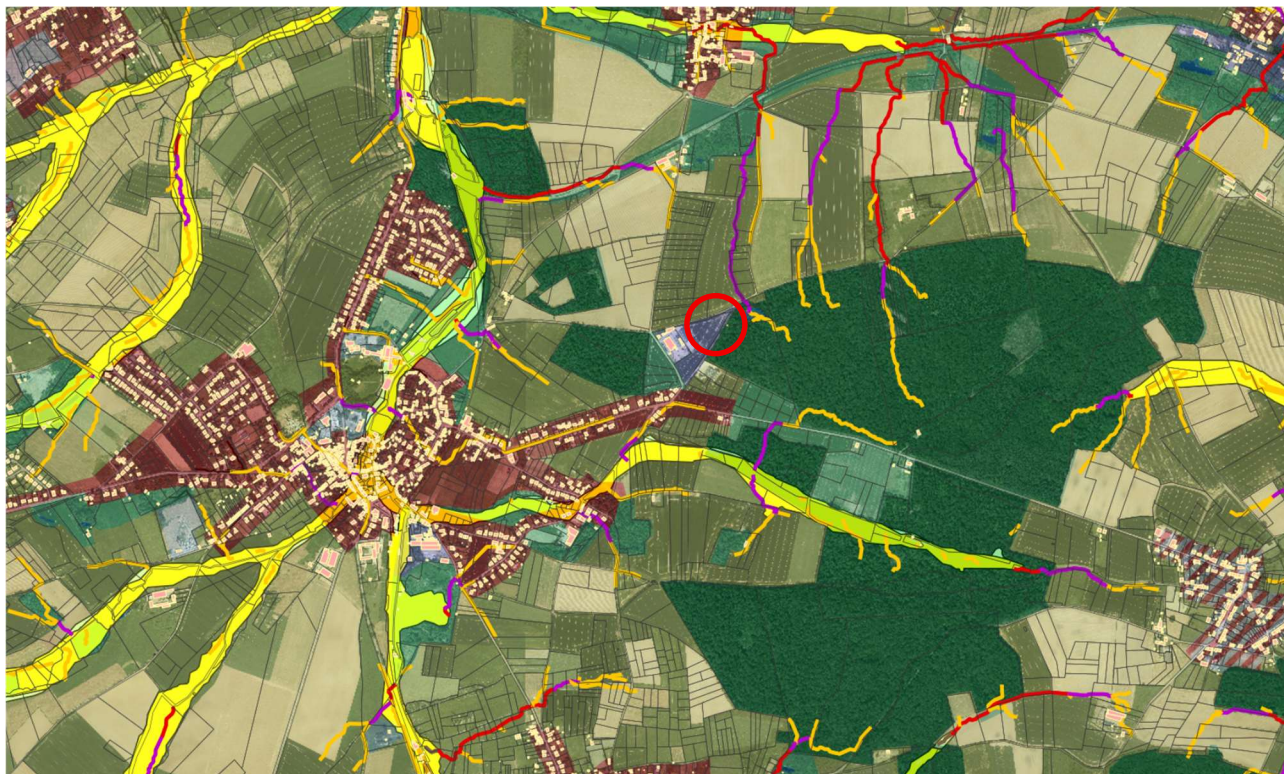
H. Intégration du projet dans l'environnement :

Le bâtiment s'intègre dans le paysage rural composé de champs/prairies et de bâtiments type industriels/agricoles.

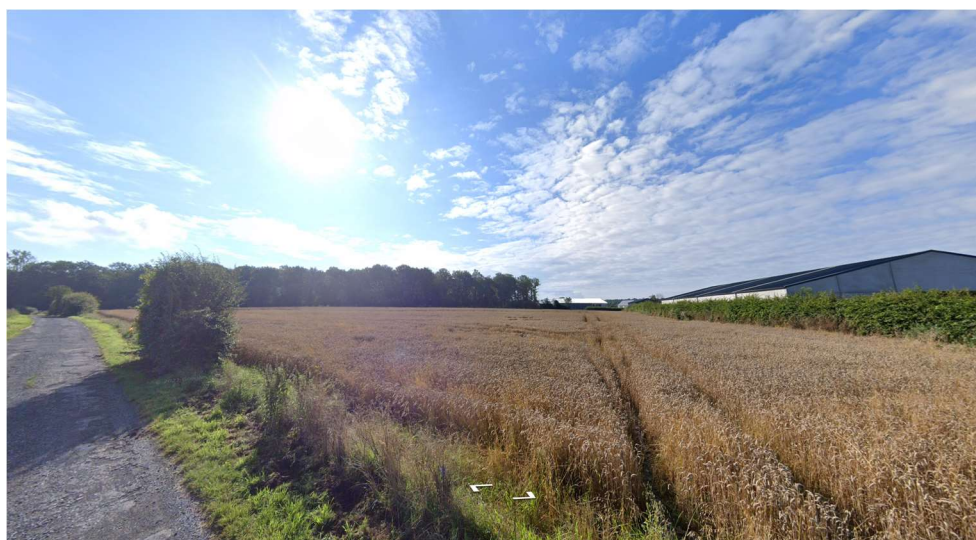
Annexes

1. Plan de situation.
2. Périmètre d'intervention (sur fond cadastral et sur plan de secteur).
3. Contraintes aléas inondations et lidaxes
4. Dossier photographique.
5. Etat des lieux.
6. Estimation du coût des travaux d'aménagement (métré).
7. Liste des activités actuelles concernées par le projet et des besoins des futurs utilisateurs.
8. Liste des projets de même fonction existant sur la commune.

Annexe 3 : Contraintes aléa inondation et lidaxes

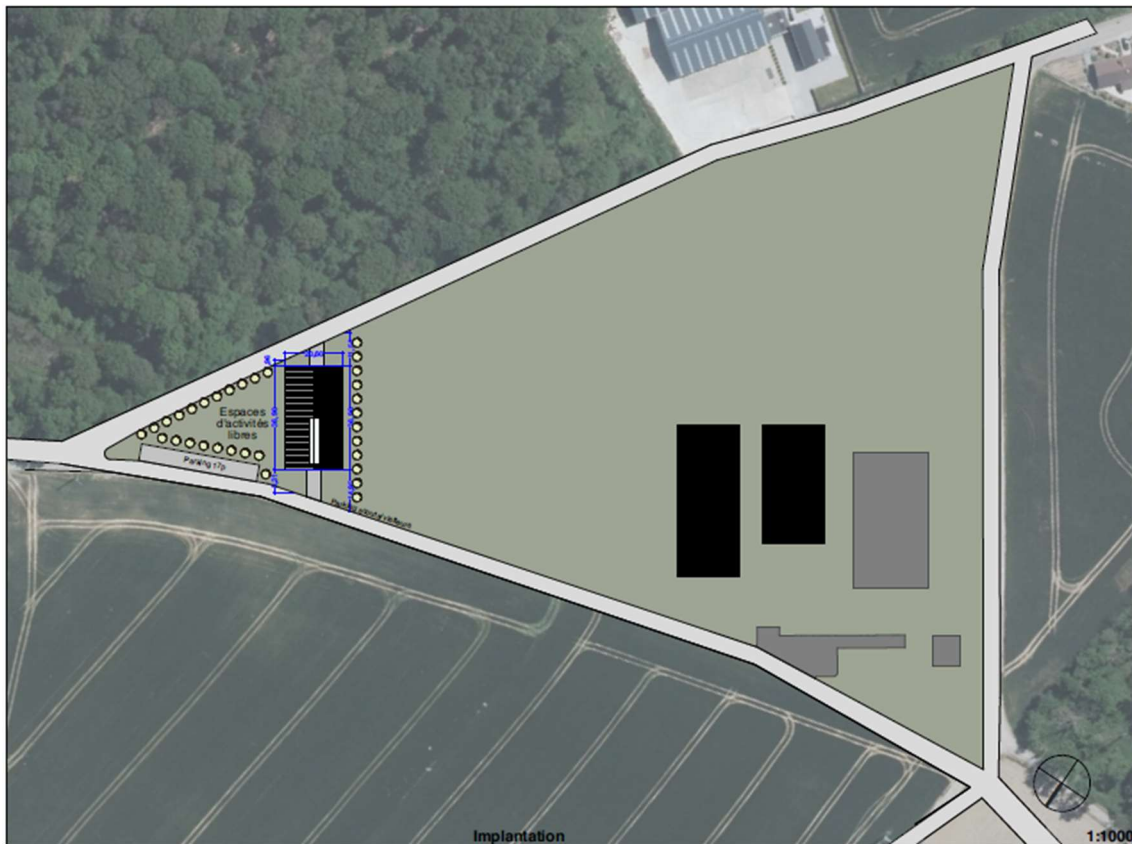


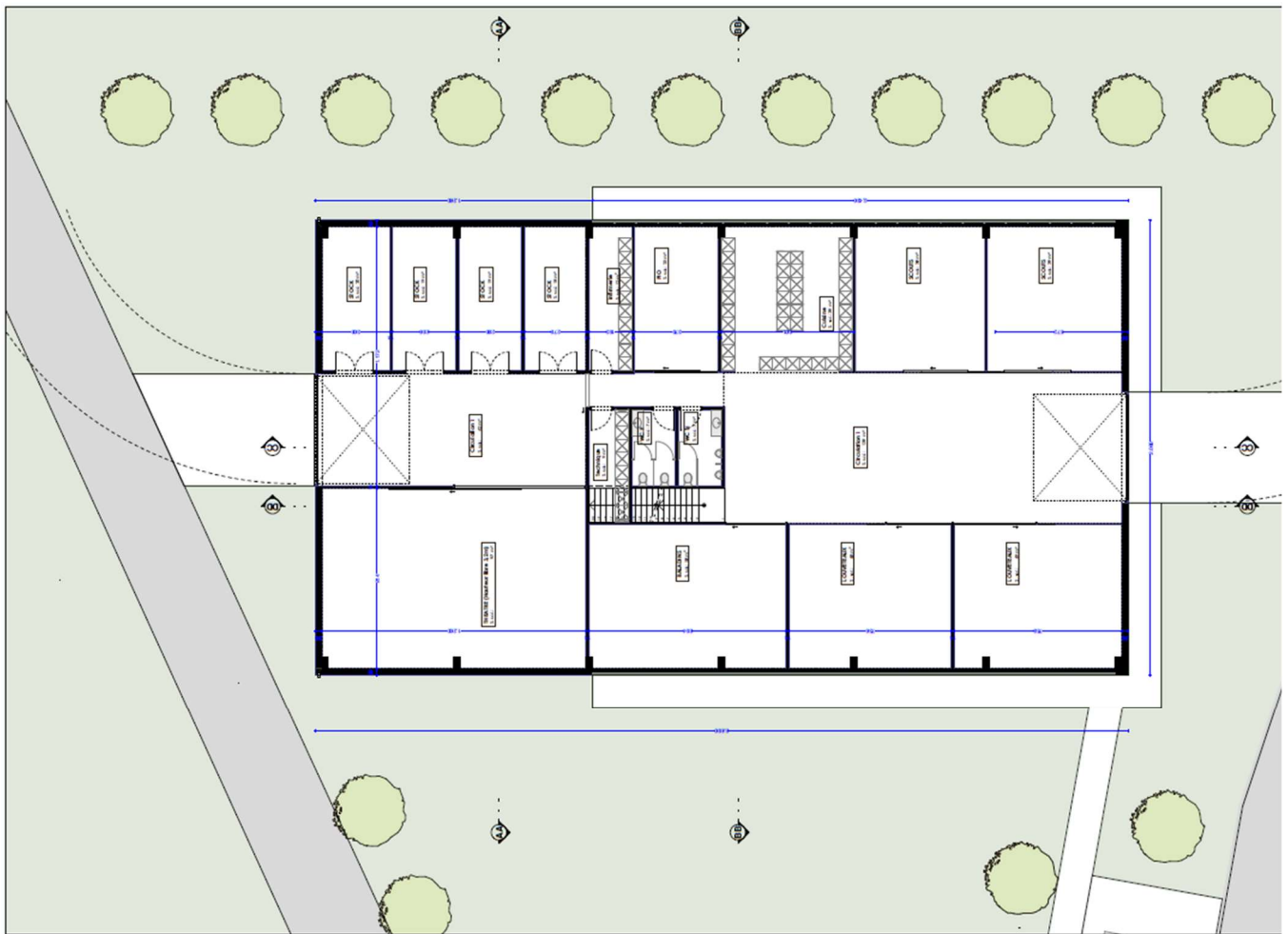
Annexe 4 : Dossier photographique

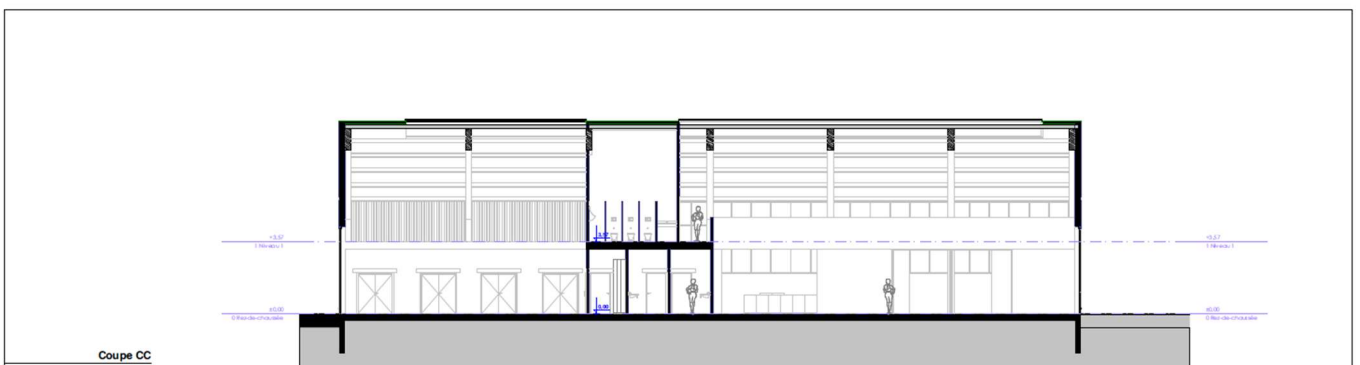
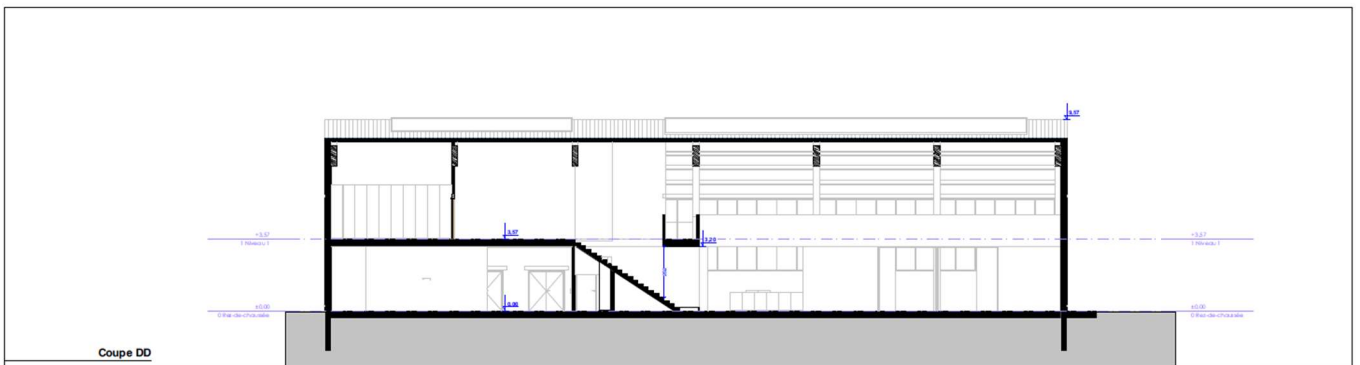
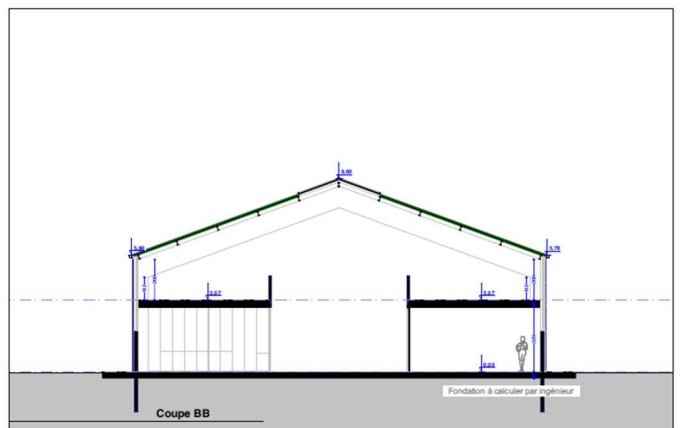
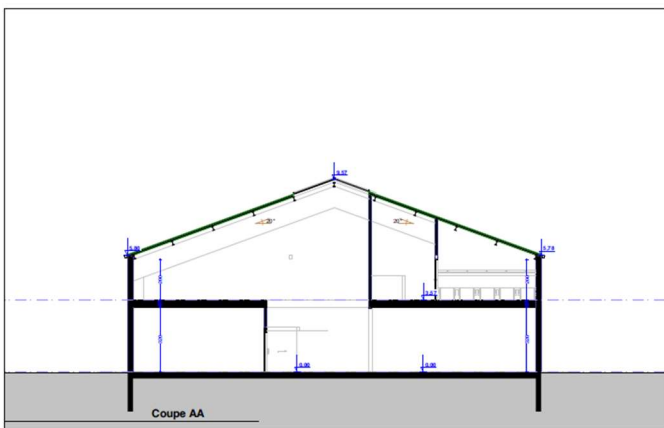
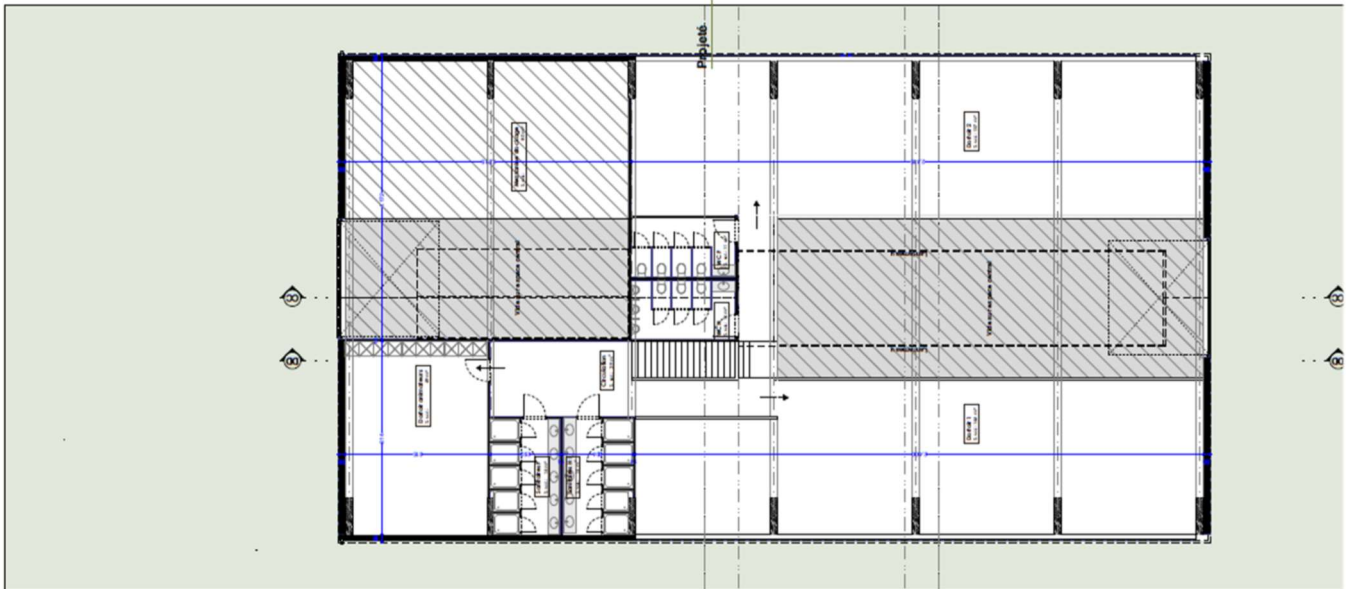


Annexe 5 : Etat des lieux – Situation projetée

Le terrain est pour le moment inoccupé, ci-dessous la première étude du projet :







DALT	DALT ARCHITECTES SRL Rue Arthur Dubilly 50a 9 7100 La Louvière +32 471 22 22 22 info@dalt-architectes.be
	INSCRIT AU TAIRE ADEL DES RESEAUX ARCHITECTES DE LA PROVINCE DU HAINAUT

Annexe 6 : Estimation du coût des travaux d'aménagement (métré)

DALT ARCHITECTES

DALT ARCHITECTES SRL
Rue de Bomerée 46B
6110 Montigny-le-Tilleul

METRE ESTIMATIF DU COUT DE CONSTRUCTION						
Commune de Gerpines: " DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR LA CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET D'HEBERGEMENT "						
Chemins des Demoiselles et Tri Marie Liné , à l'arrière du service travaux , rue des ACEC.						
Postes principaux	Superficie (m2)	Coût estimatif HTVA / m2	Coût estimatif HTVA	Remarques	Pistes d'économies	Montant des économies potentielles
Construction bâtiment CASCO Industriel => Superficie brute au sol (murs compris) - Y compris complexe toiture isolé et étanche - Y compris lanterneaux - Y compris portes sectionnelles et portes accés extérieures	760	450,00 €	342 000,00 €		Diminuer superficie?	
Parois polycarbonate façade => Supplément => Superficie brute	272	100,00 €	27 200,00 €	Sans accès vers extérieur	/	
 Dalle Etage dortoirs - Structure + revêtement brut type industriel	538	250,00 €	134 500,00 €	Y compris mezzanine cellules de stockage (80 m2)	/	
Parachèvements et techniques spéciales Rez => Superficie nette intérieure - Electricité - Incendie - Ventilation - Sanitaires (arrivées et évacuations) - Chauffage - Cloisonnement	703	200,00 €	140 600,00 €		/	
Parachèvements et techniques spéciales dortoirs => Superficie nette intérieure - Electricité - Incendie - Ventilation - Sanitaires (arrivées et évacuations) - Chauffage - Cloisonnement	441,1	600,00 €	264 660,00 €		/	
Châssis Aluminium - Qualité Reynaers ou équivalent - Châssis toute hauteur 270 cm	0	550,00 €	- €			
Bardage bois ajouré rythme vertical - Type Epoca	422	150,00 €	63 300,00 €			
Toiture végétalisée extensive - Type Sédum 5-10 cm d'épaisseur (sans entretien) - Avec système anti-glisement (toiture en pente)	0	150,00 €	- €			
Mobilier cuisine classique	1	15 000,00 €	15 000,00 €		/	
Mobilier sanitaires rez-de-chaussée - 3 wc - 2 urinoirs - 2 meubles lavabos	1	7 500,00 €	7 500,00 €		/	
Mobilier sanitaires étage - 8 wc - 8 douches - 2 meubles lavabos multivasques	2	15 000,00 €	30 000,00 €		/	
TOTAL HTVA			1 024 760,00 €	Hors abords		- €
TOTAL TVAC 21%			1 239 959,60 €			- €
Honoraires études architecte (8% du montant des travaux) HTVA			81 980,80 €			- €
Honoraires études architecte (8% du montant des travaux) TVAC			99 196,77 €			- €

Annexe 7 : Liste des activités actuelles concernées par le projet et des besoins des futurs utilisateurs

Bien que les deux affectations principales, stockage et animations pour les jeunes et groupements, soient clairement définies et, séparées afin de sécuriser les circulations, la conception de l'ensemble permet de moduler les espaces et diversifier les activités, en bénéficiant de toutes les commodités.

Ci-dessous une liste, non exhaustive d'associations gerpinnoises demandeuses de locaux pour le stockage ou de lieu de rencontre et de réunion :

Cercle d'histoire et de généalogie de Gerpines	Culture et patrimoine	Archivages , réunions
Unité Scout de Gerpines	Mouvement de Jeunesse	Activités
Unité Scout de Joncret	Mouvement de Jeunesse	Activités
Unité Scout de Loverval	Mouvement de Jeunesse	Activités
www,loveral.be	Activité Culturelles	Stockage
ASBL Atelier Lovervalois	Activités culturelles	Stockage
Cercle Dramatique "L'équipe de Gerpines"	Théâtre	Stockage, montage , répétition
"Riyons echene"	Théâtre	Stockage, montage , répétition

ASBL Fanfare Royale Acoz	Musique	Stockage
Harmonie Royale saint Michel de Gerpennes	Musicale	Stockage
Le meilleur ami de l'homme asbl	Education canine	Activités
Les bourgeois de Gerpennes	Danses Folkloriques	Stockage, répétitions
Les d'Girrolleus de Gerpennes	Danses traditionnelles wallonnes	Stockage, répétitions
Tayettes de Gerpennes	Danses traditionnelles wallonnes	Stockage, répétitions
Walon d'avant tout d'Gougneye	Théâtre Wallon	Stockage, montage , répétition
Les Full'arts	Troupe de théâtre	Stockage, montage , répétition
"Repair Café de Gerpennes"	Atelier de réparation ouvert à tous	Stockage , activité
Gougnies.be	Promotion, histoire, événements,...	Archivages , réunions
Cercle philatelique Gerpinois	Expositions, bourses collect,...	Archivages , réunions
Comité des fêtes des Flaches	Souper, kermesse, ...	Stockage
Comité des fêtes de Gougnies	Festivités de village	Stockage
Les Manhes en fiesse	Fête de village	Stockage
Comité des fêtes communales de Joncret	Fête annuelle	Stockage
ASBL Comité des fêtes de Villers-Poterie	Manifestations de village	Stockage
Compagnie des Petits voltigeurs de Biesme	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
ASBL Marche Saint-Ghislain des Flaches	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche et festivités Saint-Hubert de Loverval	Marche folklorique et événements	Stockage , réunion, activité
La marche St Martin Villers-Poterie	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Jeune Marche saint pierre Gerpennes	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Saint Roch et St Frego Lausprelle	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Ste Rolende de Joncret	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Royale Ste Rolende de Fromiée	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Sainte Rolende de Gerpennes centre	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Royale Sainte-Rolende Gougnies	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Ste Rolende	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Sainte Rolende Des Flaches	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Marche Sainte Rolende de Villers-Poterie	Marche folklorique	Stockage , réunion, activité
Tour Sainte Rolende des marcheurs	Pèlerinage-tour ste Rolende	Stockage , réunion, activité
comité du 13 octobre	Pérenniser les traditions folkloriques	Stockage , réunion, activité
Albatros Club Gerpennes	Aéromodélisme	Stockage , réunion, activité
Gerpennes and Co jogging	Jogging et marche	Stockage , réunion, activité
Endurance Gougnacienne	Organisation VTT + soirée open air	Stockage , réunion, activité
Les Pédestriens	Randonnées pédestres	Stockage , réunion, activité
Les bottines de Gerpennes	Marches fédérales	Stockage , réunion, activité
Asbl Musée des Marches Folkloriques de l'ESM	Musée	Stockage , réunion, activité
Royal Syndicat d'Iniative de Gerpennes Asbl	Promotion touristique, événements,...	Stockage

Annexe : Liste des projets de même fonction existant sur la commune

Il n'existe pas de structure similaire sur la commune.

Les associations occupaient, pour le stockage de leur matériel, le hall Dancart qui a été vidé pour démolition, l'ensemble a provisoirement été stocké au service travaux.

Les groupements, mouvements et associations utilisent des locaux mis à disposition, des bâtiments communaux, ou de la fabrique d'Eglise mais dont l'entretien et les mises en conformité incombent généralement à la Commune.